



BP 80 114 –13718 ALLAUCH Cedex  
Tel : 04.91.05.05.46  
[www.ferus.org](http://www.ferus.org)  
[association@ferus.org](mailto:association@ferus.org)

## LETTRE OUVERTE A M SARKOZY

OURS – LOUP – LYNX CONSERVATION

Monsieur le Président,

Nous prenons note avec satisfaction de votre dernière déclaration, lors de votre visite dans une exploitation ovine des Alpes de Haute-Provence, confirmant le statut d'espèce strictement protégée du loup en France. Certains finissant par se faire des illusions à ce sujet, votre mise au point sans équivoques confirme la volonté de notre pays de respecter ses engagements internationaux et toute idée de dérogation aux lois et conventions en vigueur.

Notre association reste farouchement opposée au principe des tirs de prélèvement qui ne résolvent rien, voire même, dans certaines situations, aggravent le problème. En effet, un tir de prélèvement peut avoir l'effet contraire de celui recherché puisque la disparition subite d'un animal dominant peut totalement déstructurer une meute et conduire à une augmentation des attaques sur les troupeaux.

D'autre part, FERUS a démontré que plus de cent loups ont été braconnés en France depuis une dizaine d'années. A part quelques paroles convenues, l'administration ne fait pratiquement rien pour lutter contre ce phénomène et assurer une réelle police de la nature. Les agents de la police de la nature (ONCFS) sont trop peu nombreux pour dissuader et poursuivre en justice les contrevenants.

Les effets d'annonce de tirs de prélèvement autorisés en catastrophe, notamment dans les Alpes de Haute Provence et les Hautes-Alpes, ne changeront rien à une situation qui ne peut se régler à coups de fusils mais seulement dans une véritable politique ambitieuse de protection des troupeaux qui est le seul moyen efficace de résoudre cette problématique. Ce n'est pas en éliminant ça et là un loup que nous résoudrons le problème. Le loup est présent et le restera. Le seul moyen pour les éleveurs de se protéger efficacement reste de mettre en œuvre correctement les mesures de protection qui réduisent drastiquement la prédation. Depuis 10 ans maintenant nous proposons, en appui des aides de l'Etat, des bénévoles aidant à surveiller les troupeaux et améliorer les mesures de protections dans le cadre de notre programme « Pastoraloup ».

Si le loup reste une contrainte, il n'est pas inutile de rappeler qu'il n'est responsable que de 2 à 3 % de la mortalité ovine dans notre pays et que les raisons du malaise économique du monde de l'élevage ne sont absolument pas dues à la présence du prédateur dans nos alpages.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous aurez apporté à cette lettre et vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'expression de nos profonds respects.

Po/le conseil d'administration – le président – J F Darmstaedter